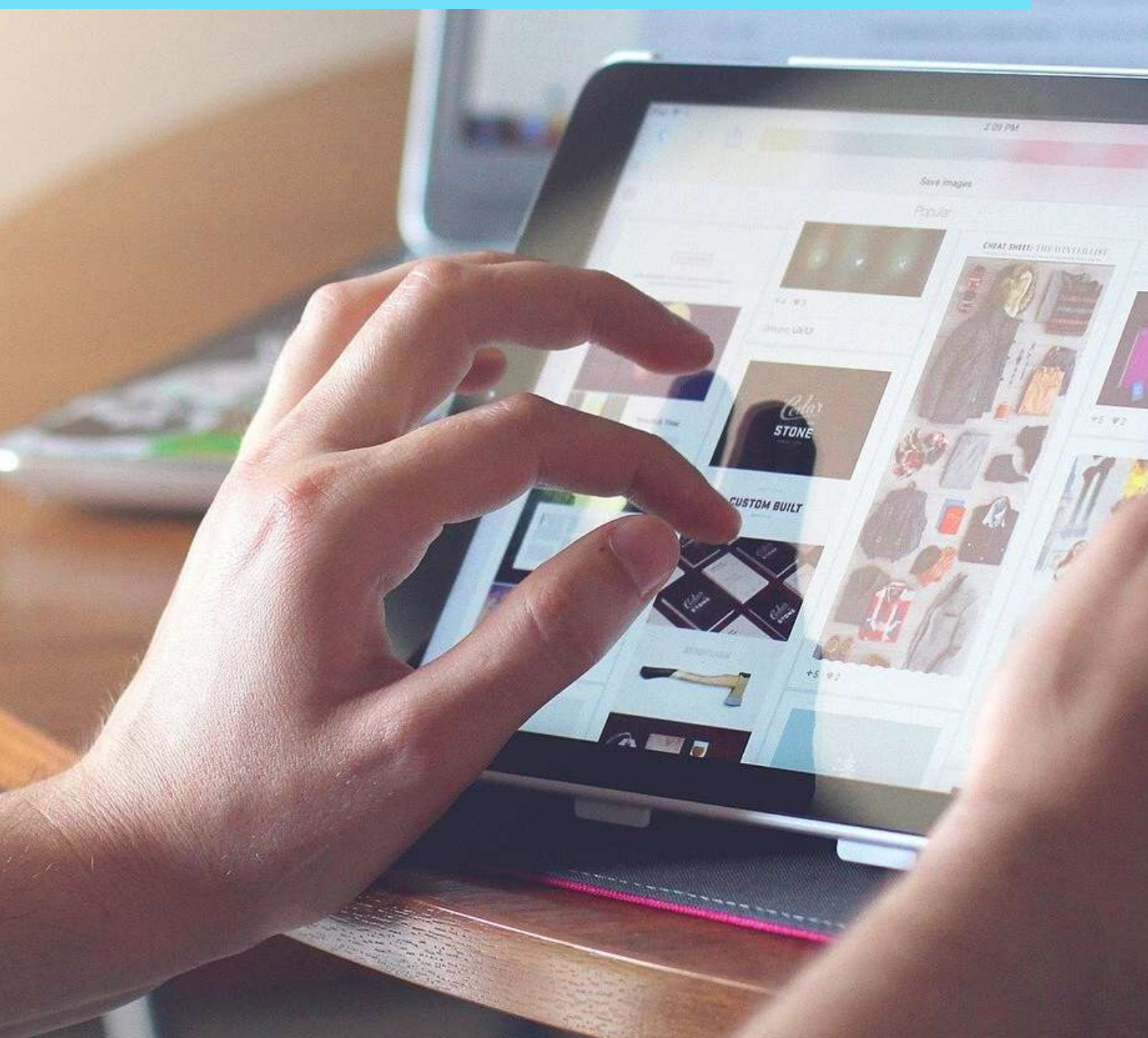


Guide des outils numériques de travail pour les associations

1e édition | Mai 2020



SOMMAIRE

- 3** Disposer de coordonnées
- 4** Les emails et newsletters
- 5** Les applications d'échange
- 6** Les réseaux sociaux : animer sa communauté
- 7** Organiser une réunion
- 10** Partager un agenda
- 12** Ability Browser, head pilot
- 13** Organiser une activité
- 16** Solidatech, une source d'informations indispensable pour les associations
- 17** Attention au RGPD : vous protéger et protéger les autres

DISPOSER DE COORDONNÉES

Face à la situation actuelle de télétravail généralisé, il devient primordial d'avoir une stratégie de communication fluide et engageante.

Des outils, originellement prévus pour gérer les relations commerciales, peuvent s'avérer utiles pour connecter vos adhérents, contacts, et suivre vos projets.

CRM est l'acronyme de Customer Relationship Management - en français : gestion de la relation client. En rassemblant les informations au sein d'un répertoire, il est ainsi possible de construire des bases de contacts organisées et partagées, favoriser une communication plus fluide, et associer un suivi et des tâches précieux pour être efficaces.

Les fonctionnalités généralement accessibles depuis un CRM :

- Fiches contacts
- Planning des actions autour d'un contact, rappels
- Communication multi-canal (e-mail, téléphone, réseaux sociaux, etc.)
- Tableaux de bord, statistiques

Quelques exemples :

- **OHME** : spécifiquement dédié aux associations, ce CRM offre des fonctionnalités intéressantes, comme l'édition et la génération de reçus fiscaux, et le suivi des collectes.
- **EUDONET** : également conçu pour les associations avec des espaces spécifiques cotisations et adhésions.
- **Hubspot** : il facilite les tâches commerciales, support et relation client. Il est possible d'automatiser de nombreuses tâches. Hubspot possède une version gratuite limitée mais il est également possible de s'abonner à partir de 46€/mois.
- **Zoho CRM** : le plus complet (mais un peu technique) et le meilleur rapport qualité/prix vu tout ce qu'il permet. Possibilité d'y accéder depuis l'application mobile. Timing des appels, fiches dédiées aux adhérents, personnalisation intégrale possible. Entre 12€ et 35€/mois.



LES E-MAILS ET NEWSLETTERS

L'e-mail reste un des outils les plus utilisés pour garder le lien en télétravail et à distance. Pour des envois groupés, pensez à mettre les destinataires en copie cachée (CCI) s'ils ne se connaissent pas forcément pour préserver leur anonymat. Pour des envois plus design, ou des newsletters, vous pouvez passer par des plateformes d'e-mailing de masse.

- **Mailchimp** : est une plateforme de création et d'envoi d'emails. Vous pouvez créer des templates modernes, c'est très intuitif, et l'envoi est gratuit en dessous de 2000 contacts. <https://mailchimp.com/>
- **Sarbacane** : ce logiciel permet l'envoi d'emailing, de SMS et la création de landing pages (des petits sites internet express pour une occasion). L'essai est gratuit. <https://www.sarbacane.com/>
- **Sendinblue** : cet outil gratuit, français, permet d'envoyer des emailings, des sms, de créer des landing pages et de poster des publicités ciblées sur Facebook. Il dispose aussi d'un CRM. <https://fr.sendinblue.com/>



LES APPLICATIONS D'ÉCHANGE

Plusieurs applications gratuites très connues permettent de créer des groupes de discussion :

- **Les SMS** : le plus simple ! Utile pour les personnes ne disposant pas de réseau internet.
- **Whatsapp** : le plus connu. Créez des groupes de discussion à plusieurs. L'application permet d'envoyer des fichiers à télécharger, des photos et vidéos facilement. <https://www.whatsapp.com/?lang=fr>
- **Slack** : le plus professionnel. Cette plateforme de communication collaborative regroupe tous vos flux de communication. Vous pouvez parler à une personne ou bien créer des groupes et des fils de discussion thématiques Dans le cadre du travail à domicile, il permet une collaboration plus fluide. <https://slack.com/intl/fr-fr/>
- **Citadel** : le plus sécurisé. Citadel team est un outil de télétravail gratuit et hautement sécurisé. Développée par Thales et hébergée en France, c'est une messagerie instantanée qui permet de communiquer et collaborer efficacement. Vous pouvez envoyer des messages et partager des fichiers jusqu'à 200Mo (documents, vidéos, images, etc.), passez des appels sécurisés en one-to-one ou en groupe, des réunions téléphoniques jusqu'à 5 participants, avec toute personne ayant un compte sur l'application (gratuit et sans engagement). L'application se synchronise en temps réel sur votre smartphone ou tablette (iOS/Android) mais également sur PC/MAC en version desktop et web. <https://citadel.team/>

LES RÉSEAUX SOCIAUX : ANIMER SA COMMUNAUTÉ

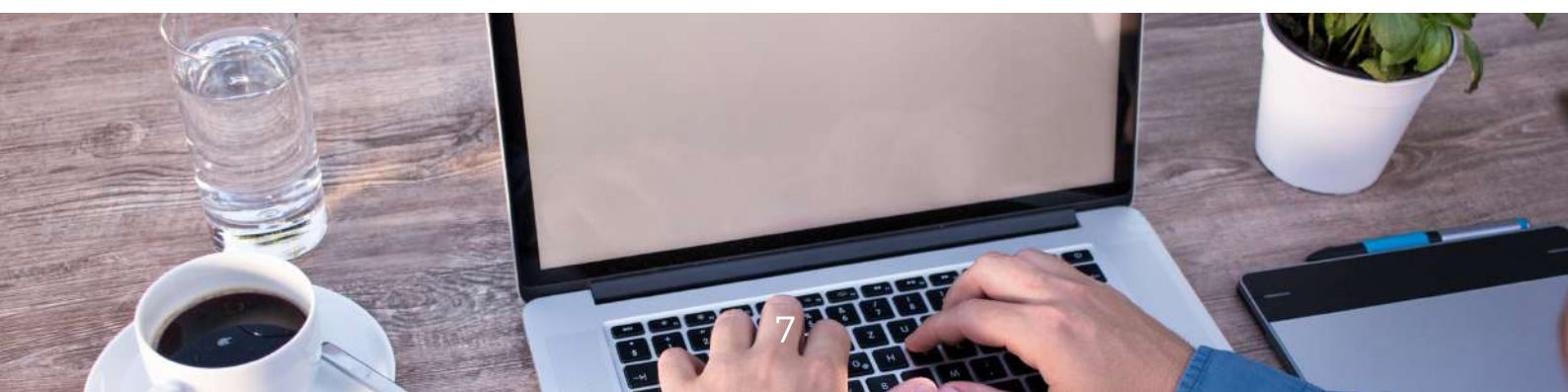
De nombreuses personnes possèdent un compte sur un réseau social. Poster régulièrement dessus permet de garder le contact.

- **Facebook** : permet un échange plus personnel, vous pouvez créer votre page officielle "entreprise" et aussi y créer des groupes privés. Vous pouvez aussi faire des diffusions "live" pour des cours ou ateliers à sens unique. <https://www.facebook.com/>
- **LinkedIn** : le réseau social professionnel par excellence, utile pour découvrir de nouveaux talents et faire interagir une communauté professionnelle. <https://www.linkedin.com/>
- **Twitter** : permet de diffuser des messages courts, simples, de reposter des informations, et constitue une bonne visibilité professionnelle et médiatique également. Idéal pour créer un fil d'information en temps réel. <https://twitter.com/>
- **Instagram** : pour commencer, lors de la création du compte, convertissez le en compte pro, il sera alors relié à votre compte Facebook pro. Vous pourrez par la suite communiquer via des posts, stories ou créer des lives. <https://about.instagram.com/about-us>

ORGANISER UNE RÉUNION

Avant de rejoindre ou d'organiser une réunion en groupe, il est important de prendre quelques précautions : vérifiez le lien que vous recevez et identifiez bien l'expéditeur, que l'application utilisée est sans danger, les informations demandées lors de la connexion, que faut-il activer (micro, caméra, autoriser l'accès à des fichiers ?), dans les conversations attention à ne pas dévoiler de données sensibles.

- **Zoom** : devenu le logiciel vidéo préféré des Français en quelques semaines, Zoom est aujourd'hui incontournable. Les téléchargements ont augmenté de 1200% en un mois. Cet outil permet de réaliser des visioconférences à plusieurs, de partager son écran et d'utiliser des fonds pour masquer les domiciles. L'outil est gratuit mais la limite d'utilisation est de 40 minutes pour 100 personnes. Il est également possible de payer un abonnement mensuel entre 14 et 19€ plus adapté aux petites structures. Attention au RGPD, Zoom a récemment été pointé du doigt en raison de failles dans la sécurité du programme. <https://zoom.us/>
- **Zoho meeting** : cet outil fait partie de la très complète suite "Zoho One". Il permet de réaliser des réunions avec son équipe ou envoyer des liens à des invités. Il est possible de se connecter sur ordinateur, sur appli mobile ou par téléphone pour les gens ne disposant pas d'un accès internet. Pour la visioconférence, au choix : soit on ne voit que la personne qui parle, soit tout le monde est visible. Un tchat, partage d'écran, enregistrement de la réunion pour compte-rendu sont disponibles. L'outil permet même d'organiser des webinars. Le prix est de 10€/mois pour 100 participants et 10 enregistrements. <https://www.zoho.com/fr/meeting/>



- **Skype** : incontournable depuis sa création en 2003, l'application permet de passer des appels vidéo, d'appeler et envoyer des SMS à l'international pour des prix très bas grâce à du crédit, de partager les écrans et de tchatter. La visioconférence est limitée à 50 utilisateurs pendant 4 heures avec une limite de 10h par jour. Depuis peu, il n'est plus obligatoire de posséder le logiciel sur son ordinateur ou téléphone pour l'utiliser. <https://www.skype.com/fr/>
- **Google Meet** : autrefois payant et réservé aux entreprises, Google Meet est aujourd'hui disponible pour toutes les personnes ayant un compte Google. Il est possible de partager des onglets Google Chrome pendant la conversation. Il sera possible d'accepter ou refuser l'entrée en réunion ainsi que désactiver ou supprimer des participants - utile lorsque vous communiquez publiquement. Il n'est pas possible de réaliser une réunion en étant anonyme. La plateforme est limitée à 100 participants en simultané et durant 60 minutes. Les visioconférences sont cryptées. <https://meet.google.com/>
- **Messenger Rooms** : le nouvel outil de Facebook permet de réaliser des visioconférences avec 50 personnes ayant un compte Facebook ou non. L'accès au salon se fait via un simple lien. Il est possible de supprimer des participants. A terme ce programme devrait être ajouté à Instagram, Whatsapp et Portal. Il sera possible d'utiliser des filtres. Les conférences ne sont pas cryptées.
- **Microsoft Teams** : disponible depuis le pack Office 360, il n'y a pas de limite de participants. <https://www.microsoft.com/fr-fr/microsoft-365/microsoft-teams/group-chat-software>
- **Cisco Webex** : gratuit jusqu'à 100 participants pour des réunions de 24h, possibilité de partage d'écran, sondage, messagerie, question/réponse, tableau blanc interactif, et partage de fichiers,, fonctionne sur mobile et il est également possible de partager l'écran. Les réunions sont chiffrées et il est possible d'enregistrer. Cisco Webex propose des abonnements payants. <https://www.webex.com/fr/video-conferencing.html>

- **Instant visio** : la solution, gratuite ne nécessite aucune installation préalable. Instant Visio est un outil d'appel vidéo extrêmement simple à utiliser. Il suffit de renseigner le numéro de téléphone ou l'adresse e-mail du proche qu'on veut joindre. On est alors redirigé vers la page de l'appel visio. Un simple clic lui permet de rejoindre l'appel et les deux parties peuvent correspondre, sans installation supplémentaire. L'outil est gratuit, sans inscription. <https://instantvisio.com/>
- **Slack** : permet de discuter en équipe mais également de créer différents canaux. Il est également possible de créer des appels vidéos, joindre des documents, de discuter en privé, de joindre des extensions (Google, Office etc.). Slack est gratuit mais payant pour des visioconférences de plus de trois personnes car seuls les appels en duo sont gratuits. <https://slack.com/intl/fr-fr/>
- **Whereby** : c'est une solution européenne qui permet de créer des salles de réunion en visioconférence accessibles via un lien sur ordinateur ou smartphone. Il est important de bien verrouiller les conférences pour que personne ne puisse y accéder via un lien. Whereby est gratuit jusqu'à quatre personnes, sinon il faudra payer un abonnement mensuel. <https://whereby.com/>
- **Emotivi** : pour garder contact avec des bénéficiaires isolé, EMOTIVI, est une solution simple pour garder le contact avec nos aînés ou les personnes peu familières de l'outil informatique. Sans aucune connaissance technique particulière, et avec une installation très simple, EMOTIVI, permet de transformer un téléviseur en outil de visioconférence, simple à utiliser. Ainsi le senior, ou la personne chez qui la box est installée, grâce à un simple bouton, peut recevoir les messages et notifications, directement sur sa télévision et passer des appels en visioconférence. Les proches disposent d'un code unique, qui peut être partagé, afin de communiquer avec leurs parents éloignés, depuis leur smartphones et ordinateurs. Pendant toute la durée du confinement, Emotivi offre l'abonnement aux familles. <https://emotivi.fr/>.

PARTAGER UN AGENDA

En période de télétravail, avoir un agenda partagé en ligne peut être crucial pour informer les collaborateurs ou partenaires externes des rendez-vous à ne pas manquer, mais aussi pour organiser son propre planning de manière optimale.

- **Google Agenda** : le plus utilisé, sachant que les comptes et adresses Gmail sont très répandus. Son interface est claire et intuitive. Prenez connaissance en un coup d'œil des disponibilités de chacun, puis planifiez en quelques clics vos réunions : vos collaborateurs en sont alors notifiés directement par e-mail. Ils peuvent également recevoir des rappels afin de s'assurer de ne rien manquer. Google Agenda offre la possibilité de créer aisément un nouveau calendrier, des sous-ensembles (comme un groupe pour des réunions régulières) ou de gérer les disponibilités d'une salle de réunion. <https://calendar.google.com/>
- **Outlook Agenda** : l'alternative Microsoft. Comme Gmail, Outlook dispose de son application de calendrier partagé. Grâce à ce module, créez des rendez-vous, organisez des réunions, affichez des calendriers de groupe, etc. Ergonomique, Outlook Agenda permet d'afficher des calendriers côte à côte ou en mode superposition, et de faciliter ainsi votre organisation et la comparaison entre vos agendas professionnels et personnels. Au final, les fonctionnalités du calendrier Outlook restent sensiblement similaires à celles de Google Calendar. C'est plutôt votre environnement de travail (boîte e-mail utilisée, emploi de la suite Microsoft, etc.) qui déterminera quel calendrier partagé fera l'objet de votre choix. <https://www.office.com/>
- **aCalendar** : pour mobile. Cette application calendrier Android comprend toutes les fonctions élémentaires d'un bon

agenda partagé : les différentes vues, les rappels automatiques, la gestion de listes de tâches, la synchronisation avec un calendrier déjà installé dans votre dispositif, etc.

<https://play.google.com/store/apps/details?id=org.withouthat.acalendar&hl=fr>

- **Yopanning** : un agenda en ligne gratuit. Conçu pour la création d'un agenda en ligne partagé, ce service à la configuration simple et rapide peut vous envoyer des notifications par mail, et est aussi disponible sur mobile. <https://yopanning.com/>

- **Zoho Calendar** : inclus dans la suite professionnelle Zoho One. Les logiciels professionnels tel que Zoho ou d'autres, permettent de disposer d'un calendrier. Ceux-ci ont souvent d'autres options plus étendues, comme le fait de pouvoir le relier à son site web, créer des réunions en ligne en intégrant le calendrier à l'outil de visio conférences Zoho Meeting... Cela vous permet de faire des liens entre vos différentes applications. <https://www.zoho.com/fr/one/>

- **Cita** : l'outil qui allie Calendrier et CRM. Une bonne solution si vous souhaitez aussi commencer à utiliser un CRM. C'est un outil complet pour les TPE et PME, qui permet la facturation, la prise de rendez-vous en ligne, un portail client et l'envoi d'emailing.

<https://www.vcita.com/fr-FR>



ABILITY BROWSER HEAD PILOT

L'accessibilité des contenus numériques est aujourd'hui une problématique pour de nombreux acteurs. Aujourd'hui encore, de nombreuses personnes ne peuvent pas utiliser un ordinateur et accéder aux informations sur internet en raison de leur handicap, ou de leur perte d'autonomie.

La solution Ability Browser développée par Access-man permet à l'internaute de pouvoir interagir en totale autonomie sur un site Internet grâce aux seuls mouvements de la tête de l'utilisateur.

Cet outil permet d'améliorer l'autonomie de personnes souffrant de tétraplégie, de maladies neurodégénératives, de myopathie, de pathologies de naissance, et aussi aux personnes souffrant d'arthrose, de parkinson, ainsi que toutes les maladies rendant la manipulation d'une souris et d'un clavier traditionnel problématique.

Il suffit que l'ordinateur soit équipé d'une webcam pour que le système repère les déplacements de la tête de l'utilisateur. Le logiciel analyse le flux vidéo et positionne le curseur sur l'écran de l'ordinateur. L'utilisateur peut ainsi le bouger grâce à ses mouvements de tête et générer un clic après une temporisation lorsqu'il cesse son mouvement.



ORGANISER UNE ACTIVITÉ

Il existe différents outils pour réaliser, en ligne, des conférences et webinar. Ces outils peuvent être chers mais ils restent très efficaces en raison de l'impact. La majorité des outils sont payants mais certains, comme YouTube ou Facebook, sont gratuits. Cependant, il est nécessaire d'avoir une audience déjà constituée et les outils adéquats pour informer et inscrire.

- **Zoom** : le dispositif le plus apprécié pour sa facilité d'utilisation et sa solution complète. La qualité de l'image est très bonne. Zoom met à disposition une salle de reunion pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes.
<https://zoom.us/>

- **Zooh Meeting/webinar** : disponible dans la suite d'application Zoho One, il permet de réaliser des webinars. Le programme comprend un tchat, la possibilité de créer un sondage avec question ou une évaluation avec des étoiles mais également le partage d'écrans. Il est également possible d'enregistrer le contenu et de l'envoyer par e-mail. Un logo peut être ajouté pour plus de personnalisation sur le formulaire d'inscription et sur les e-mails. Toutes les données concernant les inscrits, participants, questions, etc. seront par la suite transmises au CRM Zoho connecté.

Le logiciel est payant 8€ pour zoho meeting par mois et entre 15 et 63€ par mois pour l'option webinar. <https://www.zoho.com/fr/meeting/>

- **Cisco Webex Meetings** : peut réunir jusqu'à 3000 participants (audio) et peut diffuser des flux de vidéo pour 40 000 participants. Il peut y avoir jusqu'à 25 personnes en vidéo en même temps.
- **Glowbl** : logiciel Lyonnais, Glowbl permet de discuter par tchat privé ou public, inviter en interne et externe, partager tous ses contenus. Glowbl se différencie également car il reproduit les interactions humaines de la vraie vie. La version payante propose de personnaliser l'espace et il est possible d'intégrer des outils comme un CRM, de discuter en privé avec un participant sans quitter la session, de se déplacer durant la session pour créer des sous-groupes de travail. Un replay est également disponible.
<https://www.glowbl.com/fr/>
- **Live E** : propose une plateforme modulable et sur mesure. Inscription tout public ou sur formulaire, intégration de powerpoint, vidéo et chat, accès restreint, rapport statistique, quizz et questionnaire de satisfaction etc. Live E propose un accompagnement avant, pendant et après l'événement en ligne. Les tarifs sont disponibles selon devis <https://www.livee.com/>
- **Livestorm webinar** : pratique et fonctionnel il offre un design différent. Il est possible de personnaliser les pages et de diffuser en direct les webinars sur Youtube Live et Twitch. Livestorm comprend un tchat et des sondages en direct. Une version gratuite existe mais est limitée à 20 minutes pour dix participants. Une version payante est disponible pour réaliser des webinars d'une durée de 4 heures pour 1000 participants. <https://livestorm.co/fr/>
- **Clickmeeting** : fiable et intuitif il propose des fonctionnalités simples et personnalisables. Possibilité de pré-enregistrer, archiver et enregistrer les webinars. Il garde un carnet d'adresses. A partir de 22€/mois.

- **Gotowebinar** : acteur historique, il propose de nombreuses fonctionnalités comme le replay. Il est également possible de pré-enregistrer. L'application mobile est compatible. L'outil permet un partage d'écran, d'avoir jusqu'à 1000 participants et de cloisonner les salles. L'abonnement démarre à 89€. <https://www.gotomeeting.com/fr-fr/webinar>
- **Facebook Live** : un outil performant pour réaliser des directs avec votre audience ou votre communauté. Disponible depuis l'application, vous pouvez lancer un direct afin de diffuser une conversation, un spectacle, une session de questions/réponses, un événement virtuel. Le live peut être lancé sur une page, un groupe ou un événement. Les vidéos en direct apparaissent dans le fil d'actualités.
- **Instagram Live** : l'application permet de réaliser des directs et de voir les commentaires en direct. Il est également possible de réaliser des directs à deux. Depuis le mois d'avril, il est faisable de participer ou de visionner des lives via un ordinateur. Les lives sont maintenant possible en replay sur IGTV.
- **Houseparty** : application gratuite qui permet de discuter avec huit personnes en simultané. Vos amis sont au courant quand vous êtes disponibles pour discuter. Il est également possible de jouer à des jeux de société. Application idéale pour organiser des apéros virtuels. Attention à la RGPD car les données pourraient être utilisées (faible ou acharnement commerciale ?) <https://houseparty.com/>

SOLIDATECH, UNE SOURCE D'INFORMATIONS INDISPENSABLE POUR LES ASSOCIATIONS

Cette plateforme, déployée dans plus de 200 pays, propose des solutions numériques à tarifs solidaires, pour les associations. Elle a notamment été développée en partenariat avec le réseau international Techsoup, et portée par les Ateliers du Bocage (entreprise d'insertion d'Emmaüs France).

Il est par exemple possible, d'accéder à des équipements informatiques, des logiciels et solutions numériques, à des prix très avantageux, ainsi qu'à un accompagnement dans la prise en main de ces outils.

<https://www.solidatech.fr/>

UNE OBLIGATION DE SE CONFORMER AU RGPD

Les conversations des utilisateurs, sont susceptibles de révéler beaucoup d'informations, soit intimes ou professionnelles, et les applications sont tenues d'informer les utilisateurs de l'usage fait de leurs données.

Il doit par exemple, être possible de savoir quelles informations sont enregistrées et réutilisées, et dans quel but.

Des données techniques permettant de vous identifier (adresse IP, identifiant de l'appareil, cookies ou technologies analogues), doivent également être mentionnées. L'application ZOOM, très populaire ces dernières semaines, a par exemple été épinglée pour des transmissions de certaines données à Facebook, et plusieurs failles avaient été détectées notamment concernant la webcam, corrigées dans la foulée par l'entreprise.

De manière générale, un utilisateur peut introduire un recours auprès des autorités de protection des données, la CNIL en France, ou lancer une action collective via un organisme ou association de protection des données personnelles, s'il estime que ses données n'ont pas été traitées de manière transparente (art.5.1.a du RGPD) ou que la finalité de la collecte des renseignements n'est pas légitime (art.5.1.b du RGPD).

Il est également possible de demander à l'entreprise l'effacement des données le concernant (art.17.1).

La CNIL rappelle d'ailleurs, les précautions à respecter :

- Privilégiez les solutions qui protègent la vie privée telles que Tixeo ou Citadel Team, certifiées par l'ANSSI.
- Evitez de télécharger l'application depuis un site web inconnu. N'utilisez que les applications pour lesquelles l'éditeur vous indique clairement comment vos données sont réutilisées (dans l'application elle-même ou sur son site web, par exemple).

- Lisez les commentaires des utilisateurs sur des forums de discussion ou, depuis votre téléphone, dans les magasins d'applications.
- Vérifiez que l'éditeur a mis en place des mesures de sécurité essentielles, comme le chiffrement des communications.
- Sécurisez votre réseau Wi-Fi avec un mot de passe robuste, en activant le chiffrement WPA2 ou WPA3.
- Assurez-vous que votre antivirus et votre pare-feu sont à jour.
- Lorsque cela est possible, limitez le nombre d'informations fournies lors de l'inscription : utilisez un pseudonyme et une adresse e-mail dédiée, vérifiez les options de confidentialité proposées lors de la création du compte, etc.
- Utilisez un mot de passe différent de ceux utilisés sur d'autres services en ligne.
- Lisez les conditions générales d'utilisation (CGU), notamment ce qui est indiqué en matière de protection des données personnelles, toutes les entreprises fournissant un service à des utilisateurs européens étant tenues d'appliquer le règlement général sur la protection des données (RGPD).
- Prenez le temps de regarder les paramètres de l'application, notamment en ce qui concerne la protection de votre vie privée (vérifiez, par exemple, s'il existe des options vous permettant de télécharger vos données ou de limiter l'utilisation de certaines informations).
- Sur votre ordinateur ou votre téléphone, fermez l'application lorsque vous ne l'utilisez plus, en particulier si le microphone ou la webcam sont activés.
- Désactivez votre microphone et votre webcam lorsque vous ne les utilisez pas. Vous pouvez également masquer physiquement votre webcam, par exemple avec un bout de ruban adhésif ou un cache. Soyez particulièrement vigilant lorsque des personnes mineures ou fragiles utilisent ces services.

Enfin, n'oubliez pas que vous êtes vous-même tenu de vous mettre en conformité avec le RGPD pour chaque action que vous menez : agenda avec des noms de participants, répertoire, coordonnées, etc.

Plus d'informations sur le site de la CNIL.

<https://www.cnil.fr/fr/rgpd-par-ou-commencer>

Contact

Alexandra CHARLES

Responsable des écosystèmes

alexandra.charles@ciousante.org | 04.89.98.11.06

Le pôle Communautés est à la disposition de l'ensemble des acteurs - membres ou partenaires de l'association - pour organiser les rencontres, faire naître les échanges, et développer les collaborations, Centre de veille et de partage de l'information, il contribue à l'inspiration et à l'orientation des adhérents.

Rédacteurs

Alexandra CHARLES

Responsable des écosystèmes

alexandra.charles@ciousante.org | 04.89.98.11.06

Romane CIAIS

Animatrice de communautés

romane.ciais@ciousante.org | 04.89.98.11.15

Carole DACQUAY

Chargée de projet

carole.dacquay@ciousante.org | 04.89.98.11.17

A propos du

Centre d'Innovation et d'Usage en Santé

Engagée dans une démarche d'innovation par l'usage, l'association favorise et accélère l'innovation pour la santé, le bien-être, l'autonomie et le bien-vieillir. Elle réunit des collectifs de start-ups et entreprises innovantes, d'établissements de santé ou médico-sociaux, d'académies et d'unités de recherche, et de représentations d'usagers - associations de patients, fédérations professionnelles et collectivités territoriales, tous acteurs engagés pour proposer de nouvelles solutions.

Le CIUS développe pour vous l'hybridation, des méthodologies centrées usagers et une expertise basée sur des besoins étudiés en living-lab pour accompagner la transformation des organisations, des produits et des services.

www.ciusante.org

Devenez membre :



27 rue du professeur Delvalle

06000 Nice

04 89 98 11 16

contact@ciusante.org

www.ciusante.org

Avec le soutien de :

